Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1995)

Heft: 79

Artikel: Négociations bilatérales et après?

Autor: Reimann, Maximilien

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-847901

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Négociations bilatérales ET APRÈS ?

PAR MAXIMILIEN REIMANN, CONSEILLER NATIONAL, GIPF-OBERFRICK (AG)

L'Europe se cherche et s'embrouille. Le peuple suédois exprime ses réticences, la France remet Schengen à plus tard, la Bundesbank hésite à perdre un deutsche mark tout puissant, le bénéfice de l'Ecu - ou plutôt de l'Euro - sera réservé aux enfants sages, le conflit interne de l'ex-Yougoslavie a montré les limites stratégiques du monde occidental sans les Etats-Unis...
On pourrait allonger la liste de ces incertitudes à toute une page.
La Suisse est partagée dangereusement sur l'option européenne. Le peuple a dit non à un volet essentiel, le Conseil fédéral négocie l'adhésion à l'Union européenne, une partie importante et active de l'opinion prône l'" Alleingang ", la Romandie - en tout cas la presse romande - se dit brimée et évoque de plus en plus le fameux fossé des röstis. L'idée d'une adhésion temporaire à l'essai est avancée.
Partisan des négociations bilatérales, membre influent d'un parti où les différentes opinions sont exprimées et sont respectées, membre au surplus de la Commission parlementaire ad-hoc, M. Maximilien Reimann est bien placé pour exprimer ici sa libre opinion.

Il est du devoir des responsables politiques de ne pas seulement s'occuper des problèmes du présent, mais de jeter aussi un regard vers les éventualités futures. Ou, pour utiliser une terminologie militaire, le chef d'une formation engagée dans le combat doit explorer le terrain devant lui pour éviter des mauvaises surprises. Ce principe vaut aussi pour la Suisse cheminant sur la voie difficile de sa politique d'intégration européenne.

Pour moi, deux choses sont parfaitement claires. D'abord, je rejette avec détermination une adhésion de la Suisse à l'Europe. Notre souveraineté, notre liberté et notre indépendance sont incompatibles avec cet objectif stratégiques du Conseil fédéral. Ensuite, je soutiens sans réserve les négociations bilatérales en cours. L'industrie suisse et, plus particulièrement, les entreprises vivant de l'exportation ont besoin d'une politique économique extérieure ouverte et dynamique. Sur le plan mondial, nous avons atteint cet objectif avec la signature des nouveaux accords du GATT. En revanche, nous n'avons pas encore réussi à faire la même percée dans le marché intérieur européen. Personne ne peut nous garantir aujourd'hui le succès des négociations bilatérales. En déposant à tort en mai 1992 une demande d'adhésion, le Conseil fédéral a donné à nos partenaires de Bruxelles une indication sur le prétendu objectif final de la Suisse. Voilà qui ne facilite pas les négociations en cours. En tant que membre de la délégation commune du Conseil national du Conseil des Etats, chargée des relations avec l'Association européenne de libre échange (AELE) et le Parlement européen, j'ai pu apprendre de première main que certains pays de l'Union européenne ont l'intention de barrer le chemin de la Suisse après le rejet de l'Espace européen (EEE).

DES ALTERNATIVES ?

Si les négociations bilatérales devraient échouer - à la table de négociation à Bruxelles ou, par la suite, lors d'un scrutin populaire - de nombreux concitoyens intéressés à la vie politique et économique de ce pays éprouveront un fort sentiment d'insécurité. Ces hommes et ces femmes n'ont pas envie d'adhérer à l'UE, mais il ne font pas non plus confiance au statu quo. Le Conseil fédéral, le monde diplomatique, les médias et une forte proportion d'élus politiques, de l'extrême gauche jusqu'au cœur du camp bourgeois, exploiteront ce climat d'insécurité pour tenter de convaincre le peuple suisse d'accepter l'adhésion à l'UE. On nous placera devant l'alternative « voie solitaire » ou « adhésion à l'UE » et on utilisera tous les moyens modernes de communication pour nous suggérer de choisir la prétendue meilleure solution.

EEE À L'ESSAI

Face à ce blocage prévisible du débat politique en Suisse, il faut évidemment se poser la question suivante : existe-t-il une autre possibilité ? J'en suis persuadé. Exemple : la situation apparemment inextricable provoquée par le problème de la centrale nucléaire de Kaisergaust a aussi fini par se résoudre. Partant de ce principe, j'ai accepté de chercher des solutions avec d'autres parlementaires bourgeois ainsi qu'avec des représentants de l'économie. je me suis cependant d'emblée posé une limite : la décision populaire de 1992 concernant l'EEE doit être respectée.
Notre groupe de travail a émis l'idée d'une participation limitée dans le temps à l'Espace économique européen. Cette proposition sera soumise par François Loeb, conseiller national bernois (Parti radical) et président de la délégation AELE-Parlement européen, à la commission de politique extérieure. Il va de soi que je ne pourrai pas la soutenir si elle ne satisfait pas à la condition indiquée ci-dessus.

DÉBAT EUROPÉEN RELANCÉ

Le 23 août dernier, le Conseil fédéral a adopté les messages concernant les deux initiatives populaires pour l'adhésion à l'EEE et sur les négociations d'adhésion. Il a, par la même occasion, défini son « calendrier de l'intégration » pour la législature 1995-1999 tout en maintenant son objectif stratégique d'une adhésion de la Suisse à l'Union européenne. Le débat européen a ainsi été relancé avant les élections fédérales et, du coup, les électeurs attendent que leurs partis arrêtent des positions claires. C'est chose faite pour l'Union démocratique du centre (UDC) et le PSS. Les socialistes entendent faire adhérer la Suisse à l'UE jusqu'en l'an 2000. Pour l'UDC, l'adhésion de la Suisse à l'UE est hors de question.